

**Demande de dérogations mineures
en vertu de l'article 45 de la Loi sur l'aménagement du territoire**

Mercredi 3 mar 2021

13 h

Dossier n° : D08-02-20/A-00306
Propriétaire(s) : Jarek Dobsky
Adresse : 116, avenue Bayswater
Quartier : 15 – Kitchissippi
Description officielle : partie du lot 20 O./S. de l'avenue Bayswater
Zonage : R4H
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

Le propriétaire souhaite construire un rajout à la maison isolée existante en vue de permettre sa conversion en un immeuble de quatre (4) appartements avec deux places de stationnement à l'arrière de la propriété, conformément aux plans déposés auprès du Comité.

DISPENSE REQUISE :

Pour aller de l'avant, le propriétaire demande au Comité d'accorder les dérogations mineures au Règlement de zonage décrites ci-après :

- a) Permettre la réduction du retrait des cours latérales à 1,09 mètre (nord) et à 0,4 mètre (sud), alors que le règlement exige un retrait de cours latérale d'au moins 1,5 mètre.
- b) Permettre la réduction du retrait des cours latérales au-delà de 21 mètres depuis la ligne de lot avant à 1,2 mètre (nord) et à 1,2 mètre (sud), alors que le règlement exige un retrait de cour latérale d'au moins 6 mètres au-delà de 21 mètres depuis la ligne de lot avant.
- c) Permettre la réduction de la largeur du lot à 7,62 mètres, alors que le règlement exige une largeur de lot minimale de 12 mètres.
- d) Permettre la réduction de la superficie du lot à 301,8 mètres carrés, alors que le règlement exige une superficie de lot minimale de 360 mètres carrés.

LA DEMANDE indique que la propriété fait actuellement l'objet d'une demande de réglementation du plan d'implantation (D07-12-19-0015) en vertu de la Loi sur l'aménagement du territoire.